



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYON SALVAGNY GOLF CLUB

La Tour de Salvagny, 11 mars 2026

Cher(ère) membre,

Conformément aux statuts, j'ai l'honneur de vous informer que l'**Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 26 mars 2026 au Club-house du golf à 18h30.**

Ordre du jour :

- Rapport moral du président sur l'exercice 2025
- Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2025
- Approbation des comptes de l'exercice 2025 (Résolution n°1)
- Quitus au Président et au Trésorier (Résolution n°2)
- Le point sur la saison 2025
- Elections au Comité Directeur (Résolution n°3 et n°4)
- Perspectives 2026
- Pouvoir pour les formalités (Résolution n°5)

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AG, merci de bien vouloir voter sur le site internet V8TE.com dédié, grâce au lien qui vous est transmis le 12 mars. Le Bureau de vote électronique sera ouvert du 12 mars au 24 mars 2026. Si vous n'avez pas reçu de mail de la part de V8TE, merci de bien vouloir regarder dans vos courriers indésirables.

A l'issue de cette AG, nous nous retrouverons autour du verre de l'amitié afin de poursuivre nos échanges.

Je vous prie de croire, cher(ère) membre, à mes sentiments golfigues et amicaux les meilleurs.

Le Président de l'Association Sportive,

Pascal Sordet